

SYNDICAT POUR L'ETUDE ET LA REALISATION
DES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA DESSERTE
EN EAU POTABLE DU SUD DEUX-SEVRES
(S.E.R.T.A.D.)

79260 Sainte Néomaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois du mois de juin, à vingt heures trente, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur ROULLEAU Claude**, en suite sa convocation en date du 5 juin 2014.

Présents : MM. ROULLEAU, LACOTTE, DON, ROY, LAVAUT, CHANTREAU, LAURANT, THOMAS, TEXIER M, TRICHET, DUPUIS, DUPONT, RIVAUT, TEXIER F, BRACONNEAU, BLANCHARD, RICOCHON, FURSTOSS, LUSSEAU, PHELIPPEAU, DOUCET, MOUSSET, MMES BUTRE, DEMARBRE, BALLU-BERTHELLEMY, et MME MARCHE (délégué suppléante) formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. PERRON, INGRAND, BELAUD, LECOINTE, POUGNARD, BLANCHET, SABOUFIN, AUBIN, VIEILLARD, LAURENT, SIMON, TROCHON, MME DESSAIVRE.

Secrétaire de séance : M. LACOTTE Claude

Nombre de membres : En exercice : 38

Présents : 26

Votant : 26

Objet : RAPPORT ANNUEL 2013

Conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007, Monsieur le Président présentera au Conseil Syndical, le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de valider le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour expédition conforme,

AR - Préfecture de Niort

079-257902031-20140623-2014_SERT_D053-DE

Acte certifié exécutoire

Envoyé le : 25/06/2014

Réception par le Préfet : 25/06/2014

Publication le : 25/06/2014



Le Président,

Claude ROULLEAU